

Ralentissement général

Pas de récession pour 2020, mais le coup de frein de l'économie se précise pour les entreprises

LUXEMBOURG
AUDREY SOMNARD

Incertitude, croissance en baisse, tensions commerciales, la Chambre de Commerce a tiré un bilan plutôt maussade de l'année 2019 et des perspectives à venir pour 2020. Comme le Statec la semaine dernière, c'était au tour mercredi de la Chambre de Commerce de faire le point lors de sa conférence annuelle de conjoncture. Côté économie mondiale, les constatations sont les mêmes que pour le Statec.

Le ralentissement de la croissance pèse de plus en plus, *put en écartant une récession pour l'année 2020*. Pourtant Christel Chatelain, «Head of Economic Affairs» de la Chambre de Commerce, évoque un «retournement de cycle inéluctable» aux Etats-Unis, qui n'est pas encore arrivé, mais dont le risque est élevé pour 2020. Parallèlement, avec une croissance en baisse, la Chine est également dans une position plus vulnérable. Avec 3% de croissance au niveau mondial, les économistes n'avaient pas vu un taux aussi faible depuis trois ans.

Dans la zone euro, les carnets de commande sont au ralenti et c'est le secteur manufacturier qui est le plus touché. C'est l'Allemagne qui souffre le plus des tensions commerciales, notamment car le pays est encore très dépendant de l'industrie automobile. En tant que premier partenaire commercial du Luxembourg, si l'économie nationale a été jugée «résiliente» en 2019, le Grand-Duché va à terme souffrir de la baisse de forme de l'Allemagne.

18% des dirigeants d'entreprise anticipent une influence positive

La traditionnelle enquête Eurochambres intégré au Baromètre de la Chambre de Commerce dresse un constat nuancé: 18% des dirigeants d'entreprise anticipent une influence positive et 12% une influence négative. Le secteur le plus optimiste étant celui des services hors finance, à l'inverse les dirigeants d'entreprises issues du commerce et de l'industrie sont, eux, pessimistes pour leur avenir.

Pour tous, le manque de main d'œuvre et le coût du travail sont deux principaux obstacles à leur développement économique. 26^e jour de congé, jour férié supplémentaire, index à venir: selon la Chambre de Commerce, le gouvernement Bettel II a été généreux avec les employés cette année: «Mais toutes ces mesures ont un impact financier et d'organisation pour les entreprises. Sans compter la surrégulation, les entreprises attendent un retour, en espérant que les promesses soient tenues», explique Christel Chatelain.



Prudence et incertitude devraient rythmer l'année 2020

Photo: Editpress/Julien Garroy

Car la pression démographique, la crise du logement ainsi que les routes complètement saturées ont un coût pour l'économie luxembourgeoise. Avec des salariés qui vivent de plus en plus loin et qui passent des heures dans les embouteillages, c'est autant d'obstacles à la productivité. La Chambre de Commerce a évalué ce coût à 1,43 milliard d'euros par an.

Pour 2020, l'institution a ciblé sept travaux par thématique: un 5^e plan PME, la recherche de talents, la transformation digita-

les focus sur une deuxième chance en cas de faillite, la digitalisation, les talents, les zones d'activités, mais aussi répondre aux problématiques de transmission d'entreprise, aux difficultés d'accès au financement des PME et aux «jourdeurs administratives» que dénonce la Chambre de Commerce. Pour ce qui est du recrutement, 54% des entreprises interrogées déclarent avoir eu récemment beaucoup de difficultés pour recruter et près de 90% ont au moins quelques difficultés.

«Les entreprises attendent un retour, en espérant que les promesses soient tenues»

CHRISTEL CHATELAIN, «Head of Economic Affairs» de la Chambre de Commerce

le, la législation sur les faillites, l'aménagement du territoire, la transition environnementale ainsi que le coût du travail et la fiscalité. Autant de chantiers que suit de près la Chambre de Commerce.

Accompagner les 32.000 PME

Le 5^e plan PME doit permettre de mieux accompagner quelque 32.000 PME, avec

La Chambre de Commerce préconise de différencier les besoins des grandes sociétés des entités plus petites comme les PME et les TPE, même chose pour les faillites où là aussi les procédures devraient être différentes selon la taille de l'entreprise. Au premier semestre 2019, le Luxembourg a enregistré 628 faillites, soit une augmentation de 2,8%, mais qui n'inquiète pas outre

mesure le directeur Carlo Thelen, qui évoque une évolution naturelle face à l'augmentation du nombre d'entreprises au Luxembourg. Ce dernier, qui propose une législation basée sur un droit à la deuxième chance, va d'ailleurs dans le sens de la réforme qu'a proposé le ministre des classes moyennes Lex Delles.

Mais la priorité de la Chambre de Commerce reste la maîtrise du coût du travail et de la fiscalité qui «doit être au centre des prochaines politiques économiques, alors

que la perte de compétitivité est importante dans ces domaines sur les dernières années. Afin de lever les freins au développement des entreprises, il

faut notamment retrouver de la prévisibilité en matière fiscale, renouer le dialogue et la confiance entre les entreprises et l'administration, davantage de flexibilité dans l'organisation du travail et, urgemment, aider les commerçants à faire face aux colossales externalités négatives des chantiers d'infrastructure», énumère Carlo Thelen. ●